



CEEAC
La Commission
Secrétariat Général

ECCAS

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 05/CEEAC/2026
(SERVICES D'UN CABINET DE CONSULTANTS)

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR
L'ETABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE

Commission de la Communauté Economique des Etats
de l'Afrique Centrale ;
Secrétariat Général ;
Direction de la Planification, des Programmes et Budget

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/ASMI/ CEEAC/SG/2026

Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de l'établissement de la situation de référence du Plan Stratégique Indicatif à Moyen Terme 2026-2030 de la CEEAC (PSIMT 2026-2030).

1. La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale est engagée dans un processus irréversible de concrétisation de son agenda d'intégration. Dans une démarche structurée et cohérente, initiée par la réforme institutionnelle qui a abouti en 2019 à la révision du Traité constitutif de la CEEAC, la Commission a institué un cycle de planification quinquennale pour opérationnaliser les engagements pris par les plus Hautes Autorités de la Communauté.

Ce cycle de planification repose sur une vision claire, qui exprime une ambition collective forte : bâtir, à l'horizon 2050, une Afrique centrale intégrée, pacifique, résiliente et prospère, fondée sur une gouvernance efficace, une économie diversifiée et compétitive, des infrastructures modernes et interconnectées, un environnement durablement préservé et un capital humain pleinement valorisé. Le PSIMT 2026–2030 traduit cette ambition en priorités stratégiques concrètes, mesurables et orientées vers l'impact. Il marque une étape décisive du processus de transformation structurelle des économies des Etats membres de la CEEAC. Ce nouveau cycle stratégique s'inscrit dans la continuité de la réforme institutionnelle engagée en 2019 et constitue le premier cadre opérationnel de mise en œuvre de la Vision de la CEEAC à l'horizon 2050.

Parmi les objectifs prévus dans le Projet Annuel de Performance 2026 il est prévu d'organiser différentes évaluations (situation de référence, mi-parcours, annuelle, finale/satisfaction) par le recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de l'établissement de la situation de référence.

2. Les services prévus au titre du contrat comprennent l'établissement de la situation de référence qui permet aux différents acteurs, de disposer d'un état des lieux initial fiable pour mesurer les progrès, apprécier les résultats et orienter efficacement la mise en œuvre du Plan jusqu'en 2030. Ces dispositions de base, qui impliqueront plusieurs acteurs devront permettre de rendre compte (i) de l'utilisation des ressources mises à leur disposition, (ii) des résultats obtenus et des impacts, et (iii) du niveau d'atteinte des objectifs visés.

3. Sur la base du montage institutionnel de la CEEAC, le Cabinet de consultants devra établir un rapport de la situation de référence à travers les tâches et les responsabilités générales suivantes :

- a) Examiner et finaliser les indicateurs du PSIMT 2026-2030 en concertation avec les différents départements et structures rattachées de la Commission de la CEEAC et déterminer quels indicateurs nécessitant la collecte de données au moyen du questionnaire d'enquête ;
- b) Recueillir et analyser les données secondaires (à partir des sources multiples le cas échéant) ;
- c) Préparer un questionnaire qui intègre les questions de performance du Plan stratégique et aux indicateurs spécifiques aux différents piliers en concertation avec les Chefs de Départements et Responsables des Structures rattachées ;
- d) Elaborer des manuels d'interview ;
- e) Développer un système de gestion de données approprié avec des contrôles adéquats ;
- f) Organiser et mener les enquêtes légères dans les Etats membres de la CEEAC, y compris tous les arrangements logistiques en collaboration avec la Commission de la CEEAC ;
- g) Préparer une ébauche de rapport de base en utilisant les résultats du sondage, des groupes de discussion et des données secondaires ;
- h) Réviser le rapport en fonction des commentaires de la Commission de la CEEAC et fournir un rapport final de référence.

Dans le cadre de cette mission, Le processus d'établissement de la situation de référence se fera selon une approche participative en étroite collaboration avec différents acteurs clés notamment la Présidence, la vice-présidence de la Commission de la CEEAC, les différents Départements, les

Structures rattachées, les Institutions spécialisées et les Etats membres de la CEEAC de manière générale et particulièrement avec la Direction de la Planification Programmes et Budget dans une approche intégrée de gestion axée sur les résultats.

4. Le Président de la commission de la CEEAC, invite les Cabinets de Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets de Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, expérience et connaissances du domaine d'évaluation et d'établissement de la situation de référence etc.).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

6. Les Cabinets de Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de Références) durant les horaires administratifs de la Commission de la CEEAC (7H30 à 15H30 heure, heures de Libreville) du lundi au vendredi les jours ouvrables, à l'adresse ci-après :

Direction de la Planification, Programmes et Budget ; Secrétariat Général

Commission de la CEEAC ; BP : 2112 Libreville – (Gabon)

644 Boulevard Triomphale Omar Bongo Ondimba ; Tél. : (+241) 44 47 31 / (+241) 74 287 549 ;

E-mail : francisco.mangue@ceeac-eccas.org et bonaventure.nduwimana@ceeac-eccas.org

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés en langue française par voie électronique (courriel) à l'adresse mail ci-après : commission@ceeac-eccas.org et drhmg@ceeac-eccas.org avec copie francisco.mangue@ceeac-eccas.org et bonaventure.nduwimana@ceeac-eccas.org au plus tard le 9/10/26 A.....16h00 (Heure locale)

Le Secrétaire Général ai



The stamp is circular with the text "CEEAC - E.C.C.A.S." at the top and "La Commission BP : 2112 Libreville - Gabon" in the center. The signature is a large, stylized blue ink mark that spans across the stamp.

M. Francisco NSUE MANGUE